

 Direction générale de l'aviation civile France Edition du GSAC	<b>CONSIGNE DE NAVIGABILITE</b> <b>N° F-2005-214</b>	Diffusion : <b>A</b>	Date d'émission : <b>1 février 2006</b>	Page : <b>1/2</b>
	Cette consigne de navigabilité est publiée par la DGAC pour le compte de l'AESA, autorité du pays de conception du matériel concerné.			
<i>Un aéronef concerné par une consigne de navigabilité ne peut être utilisé qu'en conformité avec les exigences de cette consigne de navigabilité, sauf accord de l'autorité du pays d'immatriculation.</i>				
Airworthiness Directive(s) étrangère(s) correspondante(s) : <b>Sans objet</b>		Consigne(s) de navigabilité remplacée(s) : <b>UF-2005-214</b>		
Responsable de la navigabilité du matériel : <b>EUROCOPTER</b>		Type(s) de matériel(s) : <b>Hélicoptères EC 225 LP</b>		
Certificat(s) de type n° <b>EASA.R.002</b> Fiche(s) de données n° <b>EASA.R.002</b>				
Chapitre ATA : <b>30</b>	Objet : <b>Protection contre le givre et la pluie - Connecteurs harnais dégivrage pale principale</b>			

### 1. APPLICABILITE :

Hélicoptères EUROCOPTER EC 225 LP équipés de harnais de dégivrage de pale principale référencés 42994 dont le numéro de série est inférieur à 102.

### 2. RAISONS :

Cette consigne de navigabilité (CN) fait suite à la découverte, lors d'une inspection de type "VLV", de la déconnexion d'un connecteur de harnais de dégivrage de pale principale (appelé harnais dans la suite du texte).

En cas de vol dans des conditions givrantes, la perte de la fonction dégivrage d'une pale principale entraîne la désactivation automatique du dégivrage des autres pales principales, ce qui peut être préjudiciable à la sécurité de l'appareil.

### 3. ACTIONS IMPERATIVES ET DELAIS D'APPLICATION :

Les mesures suivantes sont rendues impératives à compter de la date d'entrée en vigueur de la présente CN :

**3.1.** Vérifier la conformité des connecteurs de harnais suivant les directives décrites dans le § 2.B. du Téléx Alert (TA) cité en référence :

- 3.1.1.** Avant le prochain vol au cours duquel l'hélicoptère est susceptible de rencontrer des conditions givrantes,
- 3.1.2.** Dans les 50 heures de vol qui suivent la date d'entrée en vigueur de la présente CN, sans dépasser le 31 janvier 2006, à la première échéance atteinte, dans les autres conditions de vol.

**3.2.** Interprétation des résultats :

- 3.2.1.** Si les connecteurs de chaque harnais sont conformes, reprendre les vols.

	<b>CONSIGNE DE NAVIGABILITE</b> <b>N° F-2005-214</b>	Diffusion : <b>A</b>	Date d'émission : <b>1 février 2006</b>	Page : <b>2/2</b>
---	---	-------------------------	--	----------------------

**3.2.2.** Si un des connecteurs n'est pas conforme, procéder, suivant la tâche 30-60-00-061, au remplacement du harnais correspondant :

- avant le prochain vol au cours duquel l'hélicoptère est susceptible de rencontrer des conditions givrantes,
- dans les 50 heures de vol qui suivent l'application du § 2.B.2.a. du TA cité en référence, sans dépasser deux mois, à la première échéance atteinte, pour les autres conditions de vol.

**3.2.3.** Dans l'attente du remplacement du (ou des) harnais non conforme(s), après chaque vol, vérifier le serrage des connecteurs suivant le § 2.B.2.b. du TA cité en référence.

**3.3.** Harnais en rechanges : appliquer le paragraphe 2.B. du TA cité en référence avant montage sur appareil.

**4. DOCUMENT DE REFERENCE :**

Telex Alert EUROCOPTER EC 225 LP n° 30A002  
(Toute révision ultérieure approuvée de ce TA est acceptable).

**5. DATE D'ENTREE EN VIGUEUR :**

Dès réception de la CN urgente émise le 21 décembre 2005.

**6. REMARQUES :**

Cette CN a fait l'objet d'une diffusion urgente le 21 décembre 2005.

Pour les questions concernant le contenu technique des exigences de cette CN, contacter :

EUROCOPTER (STXI) - Aéroport de Marseille Provence 13725 Marignane Cedex – France  
Tél. : 33 (0) 4 42 85 97 97 - Fax : 33 (0) 4 42 85 99 66  
E-Mail : Directive.technical-support@eurocopter.com

**7. APPROBATION :**

Cette CN est approuvée sous la référence EASA n° 2005-6450 du 21 décembre 2005.

**SUPERSEDED**